

Réf: Dossier 397924

Avis de constitution

SOCIETE « MERVEILLES DE VIE »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY QUARTIER
RIVIERA 4, SYNACASS-CI 2, NON LOIN DE LA PHARMACIE
CITE SYNACASS-CI, LOT: 77, ILOT: 7, Lot 77, Ilot 77

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MERVEILLES DE VIE »

- Objet :
- Location de vaisselles
 - Fournitures de bureaux
 - Import-export
 - Bâtiment travaux publics
 - Multiservices et télécom
 - Transport public et privé
 - Hydraulique
 - Formation
 - Vente de matériels médicaux

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales.

industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY QUARTIER RIVIERA 4, SYNACASS-CI 2, NON LOIN DE LA PHARMACIE CITE SYNACASS-CI, LOT: 77, ILOT: 7, Lot 77, Ilot 77

Dirigeant(s) M LOUKOU EPOUSE KOUASSI N'GUESSAN VIVIANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03335 du 26/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19173/GTCA/RC/2025 du 26/03/2025

